

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION  
SAISON 2026/2027**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ H ☐ F ☐

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance (ville et code postal) : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Profession (facultatif) : \_\_\_\_\_

*Si le licencié est mineur, veuillez OBLIGATOIREMENT indiquer les informations suivantes concernant les responsables légaux :*

| Responsable légal 1             | Responsable légal 2             |
|---------------------------------|---------------------------------|
| NOM : _____                     | NOM : _____                     |
| Prénom : _____                  | Prénom : _____                  |
| Téléphone : _____               | Téléphone : _____               |
| Adresse mail : _____            | Adresse mail : _____            |
| Profession (facultatif) : _____ | Profession (facultatif) : _____ |

**Pour chacune des catégories ci-dessous, cocher la case choisie**

**COTISATION ANNUELLE DE BASE**

- ☐ Enfant de 4 à 7 ans (né en 2019/2020/2021/2022) : 100 €
- ☐ Poussin/Benjamin (né en 2016/2017/2018) : 160 €
- ☐ Minime/Cadet (né en 2012/2013/2014/2015) : 180 €
- ☐ Loisir : Junior/Sénior/Vétérane (né en 2011 ou avant) : 190 €
- ☐ Compétition : Junior/Sénior/Vétérane (né en 2011 ou avant) : 220 €

**RÉDUCTIONS : Joindre impérativement une photocopie de la carte de réduction (Tatoo, Pass'sport, Pass'Région, Pass Sénior) et fournir obligatoirement le code associé à la carte**

- ☐ Famille : - 30€ par licencié à partir du 3<sup>ème</sup> membre
- ☐ Parrainage : - 10€ pour le parrainage d'un nouveau licencié (Nom du filleul : .....)
- ☐ PASS'SPORT : Code : ..... - Montant : ..... € (maximum 70 €)  
(en attente disposition de l'État)
- ☐ Carte TATOO : Code : ..... - Montant : ..... € (maximum 60 €)
- ☐ PASS RÉGION : Code : ..... - Montant : ..... € (maximum 60 €)
- ☐ PASS RÉGION SÉNIOR : (plus de 65 ans) : Code : ..... (Montant : 15 €)

**NOUVELLE RÉGLEMENTATION MEDICALE :**

- ☒ **POUR LES MINEURS** : joindre l'auto-questionnaire de santé complété ou un certificat médical spécifiant la pratique du tennis de table (en compétition le cas échéant)

- ☒ **POUR LES LICENCIÉS DE 18 À 64 ANS** : À compter du 1er juillet 2026, le règlement médical évolue : le Parcours Prévention Santé (PPS) remplace désormais le questionnaire de santé pour les licenciés majeurs (lien d'explication : <https://www.fft.com/parcours-prevention-sante-pps/>)

Pour accéder au PPS, chaque utilisateur doit posséder un compte licencié actif. Le lien suivant permet de **créer (nouveau licencié)** ou **activer (ancien licencié n'ayant jamais activé son compte)** ou **accéder (ancien licencié ayant son compte déjà actif)** au compte licencié : <https://malicence.fft.com/>.

- ☒ **POUR LES LICENCIÉS DE 65 ANS ET PLUS**, le certificat médical reste obligatoire à chaque **changement de catégorie** (65 ans, 70 ans, 75 ans etc) Entre deux changements de catégorie, si la pratique est continue, ils pourront également valider leur licence en réalisant un PPS (voir lien ci-dessus)

***Le licencié, quel que soit son âge, conserve la possibilité de présenter un certificat médical indiquant la pratique du tennis de table, qui peut se substituer au PPS.***

---

**MONTANT À REGLER** : ..... €

- ☒ Par chèque (1 chèque – 2 chèques – 3 chèques) \*
- ☒ En espèces

\* Entourer le nombre de chèques choisis

## COMMUNICATION

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) pour suivre notre actualité.

## ASSURANCES :

À noter que MAIF garantit l'ensemble des licenciés de la Fédération Française et qu'il est possible d'avoir des garanties complémentaires :

<http://www.fft.com/site/jouer/licences/assurance>

## MATÉRIEL :

Centr'Isère a signé un partenariat avec la société MisterPing

<https://www.misterping.com/>

Des codes remises pour les adhérents :

CITT2526 (-15% sur les marques hors Tibhar et hors promo)

TIBCITT2526 (-25% sur TIBHAR hors promo).

Les achats chez notre partenaire permettront de plus à CITT de cumuler des points qui seront utilisés pour investir dans du matériel d'entraînement de qualité.

Pour toute question, adressez-vous à vos entraîneurs et animateurs.

## DROIT À L'IMAGE :

En adhérant au club Centr'Isère TT, vous acceptez que des photos vous concernant, individuelles ou en groupe, prises dans le cadre de l'activité du club puissent être mises en ligne sur le site web du club ou dans la presse écrite.

En cas de désaccord, vous pouvez à tout moment contacter le webmaster ([webmaster@citt.fr](mailto:webmaster@citt.fr))

La politique de confidentialité de CITT a été établie pour se conformer au règlement général sur la protection des données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018.